



COMMISSION FORMATION

Objet : Formation continue Entraîneur 1 et Entraîneur 2

Mesdames, Messieurs les Présidents de club,

Suite à la réunion du Bureau directeur de ligue et l'ETR et conformément aux directives Fédérales, il a été décidé que la **formation continue pour la remise à niveau des diplômes Entraîneur 1 et Entraîneur 2 obtenus en 2008 devra se faire avant le 1^{er} Septembre 2011.**

Le thème retenu par le cadre technique de la Ligue sera : L'ARC A POULIE.

Le Formateur sera : Matthieu RELET

Le coût de la formation de 12 heures obligatoires : 40 euros

Les dates seront :

Samedi 26 et Dimanche 27 mars 2011 **OU**

Samedi 21 et Dimanche 22 mai 2011 – le lieu restant à préciser.

Vous pouvez télécharger le référentiel sur le site de la FFTA rubrique Formation / Formation Fédérales.

Vous pouvez envoyer dès maintenant au secrétariat de la Ligue, avec le coupon d'inscription joint, en précisant la date choisie, toutes les candidatures pour cette formation continue.

Les inscriptions doivent obligatoirement parvenir au Secrétariat de la Ligue

avant le 15 octobre 2010.

Il est le seul habilité à regrouper et prendre en compte les inscriptions.

IMPORTANT : La Responsabilité du Président de Club reste engagée totalement si, un entraîneur dispense des cours avec un diplôme inactif (obligation de remise à niveau par la formation continue tous les 3 ans).

Les candidats devront se présenter avec de quoi écrire. Ils devront avec le coupon d'inscription fournir une photocopie de leur diplôme d'entraîneur 1 ou 2.

Pour la Commission Formation
Jean Marcel Quiblier